

teaux, charpentier, Jean Beaugy et Pierre Creste, habitants de Beauport, du nombre de cinq arpents et demi de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent et de quatre lieues de profondeur dans les terres, joignant d'un côté à la terre et seigneurie du sieur Després, d'autre côté à la terre et habitation d'André Parent, le tout en arrière-fief relevant de la seigneurie de Beauport, au dit sieur de Méloizes appartenant pour avoir été donné à son épouse par leur contrat de mariage passé devant Rageot le 10 mai 1687.

Greffé de Louis Chambalon, notaire à Québec, 29 juillet 1693. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

15 mars 1740.

Acte de foi et hommage de Louis Beaugy au sieur Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, pour un arpent ou environ de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent qu'il a acquis dans l'arrière-fief du sieur Renaud d'Avènes des Méloizes par acte du 29 juillet 1693.

Greffé de Noël Duprac, notaire à Beauport, 15 mars 1740. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

15 mars 1740.

Acte de foi et hommage de Jean Chevalier à M. Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, pour sa portion d'un arrière-fief dépendant de la dite seigneurie de Beauport.

Greffé de Noël Duprac, notaire à Beauport, 15 mars 1740. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.